



# Syndicat Force Ouvrière Enseignement

Wallis, le vendredi 12 février 2021

A

**Monsieur le Préfet**  
**Administrateur Supérieur des îles Wallis et Futuna**

**Monseigneur**  
**Evêque du diocèse des îles Wallis et Futuna**

s/c de Monsieur le Vice-recteur  
s/c de Monsieur le Directeur de l'Enseignement Catholique

Nos réf. : 02.1221/FOE

Objet :

- **Préavis de grève illimitée**

P.J :

- **Cahier de revendications**

Monsieur le Préfet, Monseigneur,

Suite à l'Assemblée Générale qui s'est tenue ce jour, vendredi 12 février 2021 à 14h00 au falé de la République, le syndicat Force Ouvrière Enseignement vous fait part du présent préavis de grève illimitée qui **prendra effet le lundi 22 février 2021 à 7h30 devant les locaux de la DEC ou devant l'Administration Supérieure à Havelu.**

Toutefois pour privilégier le dialogue social et trouver une issue favorable avant l'exécution du préavis, nous demandons à vous rencontrer dans les meilleurs délais pour débattre du cahier de revendications ci-joint. Nous sommes disponibles toute la semaine du 16 au 21 février 2021.

Dans l'attente d'un retour de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, Monseigneur, l'expression de nos salutations distinguées.

Malekalita SIONE,  
Secrétaire Générale de Force Ouvrière  
Enseignement

copies :

- Madame la Présidente de l'Assemblée Territoriale
- Monsieur le Député
- Monsieur le Sénateur
- Les chefferies
- Monsieur l'Inspecteur du travail
- Président des APEL de Wallis et Futuna
- CGT FO

